



**RAPPORT  
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES  
LA HAVANE, CUBA  
DU 4 AU 6 MARS 2005**

***Présentation***

Suivant les modalités prévues à l'article 18 des Statuts de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), le Comité exécutif est l'instance responsable des activités relatives à l'organisation et à la gestion de l'organisation.

La présidente de la COPA peut convoquer des sessions extraordinaires en vertu de l'article 22 des Statuts, lorsqu'elle le considère nécessaire.

Dans ce contexte, une réunion de la COPA a été convoquée à Cuba, en suivi des débats de la Réunion ordinaire du Comité tenue à San Juan, Puerto Rico, du 23 au 25 septembre 2004, et en réponse au besoin de réflexion et de décision sur le rapport de la Mission en Haïti et sur l'organisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale au Brésil.

Initialement prévue le 4 mars, la réunion du Réseau des femmes parlementaires a été remise à une date ultérieure suivant la décision de la présidente du Réseau, la députée Ileana Rogel.

L'Assemblée nationale populaire de la République de Cuba, par l'entremise du président et du vice-président de la Commission des relations internationales, messieurs Ramón Pez Ferro et Tubal Páez, avec l'appui des Secrétariats de la COPA, a assuré l'organisation de la réunion qui a eu lieu à La Havane, capitale de la République populaire de Cuba, les 6 et 7 mars 2005 dans les installations de l'Hôtel Palco, du Centre des congrès de La Havane.

## **Participants**

Quarante parlementaires ont participé à la réunion, issus des délégations de six pays des Amériques, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Canada, Cuba, le Salvador et le Mexique.

Les parlementaires participants étaient :

Maria José Maninha (Brésil); Martha Hilda González (Mexico); Pierre Moreau (Québec); Ramón Pez Ferro (Cuba); Tubal Páez (Cuba); Edda Evangelina Acuña (Argentine); Miguel Di Salvo (Argentine); Mirta Rubini (Argentine); J. Rafael Machucatz (Salvador); Izidro Acaballero (Salvador); Humberto Centeno (Salvador); Nelson Garcia (Salvador); Guillermo Olmos Capilla (Salvador); Fatima Houda-Pepin (Québec); Claude Boucher (Québec); Felipe B. Almaraz Calderón (Mexique); Víctor Humberto Benítez Treviño (Mexique); Maria Mercedes Colín Guadarrama (Mexique); Oscar González Pereda (Mexique); Cesar Santos Cantú (Mexique); Carlos Martín Jimenez Macías (Mexique); Juan Manoel Veja Rayet (Mexique); Jose Antonio Cabello Gil (Mexique); Aracely Escalante Jasso (Mexique); Letícia Gutierrez Corona (Mexique); Maria das Graças de Matos (Brésil); Orlando Fantazzini Neto (Brésil); Ivan Valente (Brésil); Edson Ezequiel (Brésil); Maria Aparecida Gama Loureiro (Brésil); José Maria Ferreira (Brésil); Sebastião Leal Júnior (Brésil); José Cardoso Távora (Brésil); Nilson Mourão (Brésil); Flora Izabel Rodrigues Cardoso (Brésil); Kleber Eulálio (Brésil); Wasny de Roure (Brésil); et Veira Reis (Brésil).

## **Ordre du jour de la réunion**

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité exécutif était le suivant :

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS

<u>4 mars</u>	Arrivée des parlementaires membres du Comité exécutif et des autres participants à l' <i>Aeroporto internacional "José Martí"</i> de La Havane, Cuba. Transfert des participants à l'Hôtel Palco, site de l'événement.
<u>5 mars</u>	
8 h	Petit déjeuner
	Inscription des participants
9 h	Réunion du Comité exécutif de la COPA
	➤ Liste des présences et déclaration du quorum.
	➤ Mot de bienvenue prononcé par Ricardo Alarcón de Quesada, président de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire de la République de Cuba.
	➤ Allocution de Maria José da Conceição Maninha, présidente de la COPA.
10 h	Pause
10 h15	Reprise de la réunion
	➤ Nomination de Martha Hilda Calderón, à titre de secrétaire exécutive de la COPA
	➤ Présentation du rapport de la mission politico-humanitaire à Haïti, par la présidente de la COPA.
	➤ Commentaires sur la participation de la COPA à la Conférence parlementaire sur l'OMC, tenue à Bruxelles, en Belgique, par la présidente de la COPA

- Proposition de modification des Statuts de la COPA
  - Présentation de l'agenda des activités de la COPA pour l'année 2005.
- 14 h Déjeuner offert par la présidente de la COPA
- 16 h Reprise de la réunion
- Présentation de l'agenda de travail pour la réalisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA qui aura lieu en mai 2005, à *Foz do Iguaçu*, au Brésil.
  - Approbation des documents et des résolutions.
  - Divers.
- 20 h Dîner offert par l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire de la République de Cuba.
- 06 mars
- 8 h Petit déjeuner
- 9 h Réunion de la présidente avec les trois secrétariats de la COPA
- 12 h Clôture
- 07 mars
- TOUTE LA JOURNÉE Retour des participants à leurs pays d'origine.

### ***Déroulement de l'ordre du jour***

#### ***Le 5 mars***

La présidente de la COPA a ouvert la réunion avec la présentation des participants et de l'ordre du jour, en soulignant sa satisfaction de réaliser cet événement à La Havane. Ensuite, le président de l'Assemblée du Pouvoir populaire de Cuba, Ricardo Alarcón de Quesada, a souhaité la bienvenue aux membres du Comité exécutif de la COPA et a mentionné l'importance de cette réunion à Cuba, en faisant de brefs commentaires sur les relations internationales, sociales et économiques du pays, en exprimant sa confiance dans le futur de ces relations et en souhaitant un grand succès aux initiatives de la COPA.

Suite aux mots de bienvenue, la présidente a procédé à l'analyse et à l'approbation du Rapport de la Mission de bons offices de la COPA en Haïti, réalisée du 12 au 15 novembre 2004. Pour ce faire, la présidente a demandé à monsieur Joelson Dias, avocat spécialisé en droits de la personne qui a conseillé la mission et a contribué à l'élaboration du rapport, de faire une courte lecture du document. Il a mentionné que la situation sociale, économique et politique en Haïti a fortement impressionnée les participants à la mission de la COPA, il a réitéré le besoin pour la Confédération d'adopter des initiatives concrètes, conjointement avec les organisations internationales et les autorités concernées. Les suggestions concernant ces initiatives font l'objet d'une résolution (voir annexe I du Rapport de la Mission), intitulée « La crise en Haïti et l'édification d'une solution pacifique et durable pour la stabilisation politique complète du pays et sa reprise socio-économique ».

Les délégations mexicaine, québécoise, salvadorienne et brésilienne ont convenu de la nécessité d'élaborer une résolution, mais ils n'ont pu s'entendre sur le contenu du rapport de résolution. La controverse majeure, soulevée principalement par la délégation du Québec, se réfère aux points 7, 8 et 14 du rapport de résolution relativement au financement et à l'aide technique internationales pour Haïti, à la réalisation des élections générales libres prévues pour l'année 2005 et à la reprise socio-économique du pays. La délégation du Salvador a souligné le

fait que le rapport de la résolution rendait légitime les autorités haïtiennes, en attribuant des compétences et une autorité à ceux qui n'en avaient pas.

La délégation du Mexique a suggéré la mise en place d'une mission permanente de la COPA aux fins d'observation du processus électoral en Haïti; que la discussion de la problématique de Haïti soit soulevée lors de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA en y invitant des autorités ou des experts afin d'effectuer une présentation sur le sujet; et que la résolution se concentre davantage sur la question fondamentale de la pacification des conflits existant dans ce pays.

Après de nombreux essais pour parvenir à un accord, une commission a été établie pour rédiger un texte de résolution de consensus, sous la coordination du député brésilien Orlando Fantazzini et avec la participation de membres des délégations du Brésil, du Mexique et du Québec. Une fois préparé, le nouveau texte de résolution, il sera soumis à l'approbation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA à *Foz do Iguaçu*, au Brésil

Une fois réglé le point de l'ordre du jour concernant la Mission à Haïti, l'assemblée a procédé à la lecture du Rapport de participation de la COPA à la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) organisée par l'Union interparlementaire (UIP), tenue à Bruxelles, en Belgique, du 24 au 26 novembre 2004. Le rapport préparé par les députés membres de la COPA, la présidente Maria José Maninha et messieurs Edson Ezequiel, Ivan Valente, Feu Rosa et Orlando Fantazzini, a été lu par le député Edson Ezequiel. À la suite du survol de la Conférence de l'OMC, effectué sur un ton plutôt diplomatique et peu incisif en soulignant l'appui de la Conférence aux délibérations de l'OMC et la légitimation donnée à la politique développée par l'OMC, le député a déclaré que la délégation de la COPA a présenté un document parallèle à la déclaration finale de l'événement pour insister, entre autres, sur l'importance des discussions sur la production agricole pour le développement économique et pour la croissance des pays membres de l'organisation, sur la préoccupation relative aux subventions agricoles et sur le besoin de mettre en place des mécanismes de promotion et de protection des intérêts des pays pauvres, pour ainsi réduire le déséquilibre entre les pays développés et les pays en voie de développement. La Conférence a pris note de la préoccupation des pays riches de discuter des problématiques du commerce des services et de la propriété intellectuelle. Enfin, le député a souligné l'occasion hors pair que la COPA a eu de pouvoir participer à cette discussion, ainsi que les avancements significatifs accomplis à la Conférence comparativement aux délibérations de la précédente réunion de l'OMC à Cancun.

Au point suivant de l'ordre du jour, le Comité a délibéré sur les suggestions de modification aux Statuts de la COPA et un consensus a été établi sur les modifications aux articles 7, 14, 19 et 27 des Statuts.

La présidente a présenté l'agenda des événements et des activités de la COPA pour le premier semestre de 2005 : visite aux parlements mexicain et dominicain en avril et participation aux activités des organisations et des fédérations parlementaires internationales, notamment la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière du FIPA (en mai), le Parlement latino-américain et l'Assemblée générale de l'UIP (en avril).

À la suite du déjeuner offert par la présidente de la COPA au restaurant de l'hôtel Palco, elle a présenté l'agenda de travail pour la réalisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA à *Foz do Iguaçu*, au Brésil, en mai 2005. La présidente a souligné le besoin d'engagement des membres du Comité exécutif et des Secrétariats de la COPA dans la promotion de l'événement dans leurs pays respectifs. La délégation du Canada a proposé un changement au programme de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale pour que les Commissions

permanentes de la COPA puissent se réunir deux après-midi. La délégation brésilienne a informé qu'elle distribuera un cahier intitulé « Politiques publiques pour les migrations internationales » lors de l'événement, et que l'ONG *Parliamentarians for Global Action* (PGA) organisera une réunion lors de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale pour discuter et informer les participants sur le Tribunal pénal international. La suggestion de la délégation du Mexique concernant la réalisation lors de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale d'une commission spéciale sur le fédéralisme avec les parlements d'États ou de provinces a été acceptée. Il a été décidé que les organisations UNALE, NCSL, COMCE et l'organisation similaire de l'Argentine organiseront les activités de cette commission spéciale. Enfin, le Comité exécutif a établi que les Commissions permanentes tiendront leurs réunions lors de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale et que les noms des experts et des autorités invités seront déterminés d'ici le 30 mars 2005.

Donnant suite au prochain point de l'ordre du jour, le Comité exécutif a approuvé une note d'appui au peuple cubain, à la suggestion du député brésilien Nilson Mourão. La note souligne l'aspiration juste des Cubains pour leur intégration et la condamnation de l'embargo économique brutal imposé à Cuba.

La délégation du Québec a présenté une résolution de dénonciation des actes posés par les FARC de Colombie, ainsi que de l'enlèvement de madame Ingrid Bétancourt et de son adjointe madame Clara Rojas il y a près de trois ans. À cette proposition de résolution, les députés brésiliens Orlando Fantazzini et Ivan Valente ont demandé d'ajouter l'inclusion de la dénonciation des forces paramilitaires et du gouvernement colombien. Une fois le consensus établi, le texte a été approuvé pour dénoncer l'enlèvement et demander l'adoption de mesures.

La députée argentine Mirta Rubini a suggéré la création d'une commission spéciale lors de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, ayant pour thème le Sommet des Amériques 2005 qui aura lieu en Argentine, en novembre prochain.

La présidente de la COPA a présenté un texte du sénateur Antonio Faz Alzamora, de Puerto Rico, concernant l'intervention indue d'un juge d'un tribunal des États-unis lors des élections générales tenues à Puerto Rico. La présidente a également mentionné un texte du *Rede Brasileira de Justiça Ambiental* (réseau brésilien de justice environnementale) contre la compagnie *Petróleo Brasileiro S/A*, accusée de causer des dommages environnementaux graves en Équateur, principalement dans le parc national Yasuni où elle exploite le pétrole sans respecter les exigences légales et sans avoir fait d'études préalables des impacts environnementaux pour demander l'autorisation de l'exploitation. Il a été décidé qu'une délégation de la COPA composée des députés Nilson Mourã (Brésil) et Ricardo Ulcualngo (Équateur) se rendrait en Équateur.

Au dernier point à l'ordre du jour, la députée mexicaine Leticia Gutierrez, trésorière de la COPA, a présenté la situation de défaut de paiement des congrès et des assemblées parlementaires qui n'honorent pas leurs engagements financiers envers la COPA, situation qui empêchera leur participation à l'Assemblée générale. La députée a indiqué le numéro de compte bancaire et demandé que les montants dus soient payés.

Le député mexicain Víctor Humberto Benítez Treviño a fait un bref résumé de son livre intitulé « La Sala Constitucional del Estado de México como Expresión del Federalismo del Siglo XXI » (la cour constitutionnelle de l'État du Mexique comme expression du fédéralisme au 21<sup>e</sup> siècle), et offert quelques exemplaires aux personnes présentes à cette réunion.

Le député mexicain Cesar Santos Cantú a annoncé qu'il était le nouveau président de la Conférence mexicaine des congrès et des législateurs d'État (COMCE) et que le député Apolinar Casillas Gutiérrez était le nouveau représentant des Congrès locaux du Mexique.

La présidente a fait la lecture du message du député Enrique Peña Nieto par lequel il demande de quitter son poste de secrétaire exécutif et d'être remplacée par la députée Mirtha Calderón. Sa demande a été acceptée et la députée assume le poste de secrétaire exécutive de la COPA.

La parole a été accordée à la députée brésilienne Aparecida Gama qui a fait un bref résumé des activités du Réseau des femmes parlementaires.

Une fois l'ordre du jour complété, la députée Maninha a donné la parole au député Ramón Pez Ferro qui a fait rapport sur la situation économique, sociale et politique de Cuba. Il a abordé la question du blocus économique imposé par les États-Unis, tout en faisant la distinction avec le concept d'embargo. Il a mentionné les attentes économiques positives face à l'entrée prochaine de Cuba dans le Mercosur. Il a félicité les participants et les a invités au dîner offert par l'Assemblée du Pouvoir populaire de Cuba.

### **Le 6 mars**

L'ordre du jour du 6 mars a été consacré à la réunion des Secrétariats de la COPA avec la présidente.

Les travaux et discussions de cette réunion ont porté sur la VI<sup>e</sup> Assemblée générale à *Foz do Iguacu*.

Le Secrétariat du Québec a proposé quelques modifications au programme, sous réserve d'un plus ample examen par la présidente. Le Secrétariat du Mexique a demandé des clarifications concernant l'envoi des invitations et la diffusion de l'événement.

La présidente souhaite que les trois Secrétariats déploient tous leurs efforts pour la réussite de l'événement et a convenu d'une conférence téléphonique entre les trois Secrétariats le 12 avril.

### **Conclusions**

La réunion extraordinaire du Comité exécutif à Cuba a permis de clarifier certains aspects fondamentaux de l'organisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA au Brésil, ainsi que d'importantes questions administratives pour le bon fonctionnement de la COPA, ce qui s'est traduit par une meilleure compréhension entre ses membres et par la consolidation de l'idée maîtresse voulant que le progrès institutionnel dépende du travail d'équipe et de l'extension de l'exercice nécessaire de démocratie et de transparence dans la prise de décisions.

D'ailleurs, cette réunion représente indubitablement la force symbolique de l'intégration et de l'acceptation. Réalisée dans un pays américain marqué par un blocus économique et politique de plus de quarante ans, un pays diversifié et riche de sa culture, de son idéologie et de la beauté de son peuple, un pays différent par son histoire de lutte et de résistance, par son gouvernement et par sa géographie privilégiée, cette réunion à Cuba porte en soi de façon très

saisissante la réflexion nécessaire prévue à l'article 2 des Statuts de la COPA selon lequel l'objectif de la COPA est « l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité des personnes, la paix, la démocratie, la justice sociale, la solidarité entre les nations et l'équité entre les sexes ».

Compte rendu effectué à  
Brasilia, le 17 mars 2005.

Maria José Maninha  
Présidente de la Confédération parlementaire des Amériques

Député Edson Ezequiel

Député Ivan Valente

Député Nilson Mourão

Député Orlando Fantazzini

Député Vieira Reis

Député Wasny de Roure